

# ***GUIDE DU FINANCEMENT DES SOCIÉTÉS***

(le « Guide »)

***MISE À JOUR  
20 octobre 2004***

Dernière *Mise à jour* – Mars 2004

Les modifications de cette mise à jour sont également disponibles sur notre site Internet :

[Anglais : <http://www.tse-cdnx.com/en/productsAndServices/listings/cdnx/resources/resourcePolicies.html>]

[Français : <http://www.tse-cdnx.com/fr/productsAndServices/listings/cdnx/resources/resourcePolicies.html>]

## **Modifications diverses :**

Les mises à jour en format papier du Guide du financement des sociétés sont fournies suite aux bulletins qui ont été émis et qui sont mentionnés ci-dessous. Ces changements sont disponibles dans la version Internet du Guide en date de leur entrée en vigueur.

**Date du bulletin : 6 avril 2004 – Modification des politiques afin de se conformer aux changements apportés aux lois sur les valeurs mobilières**

En vigueur le 30 mars 2004, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont apporté des modifications à divers règlements et à diverses normes canadiennes et multilatérales, les politiques suivantes ont été modifiées afin de refléter ces changements :

- Politique 1.1 – Interprétation
- Politique 2.4 – Sociétés de capital de démarrage
- Politique 3.1 – Administrateurs, dirigeants et régie d'entreprise
- Politique 3.2 – Exigences en matière de dépôt et information continue
- Politique 3.4 – Relations avec les investisseurs, activités de promotion et activités de tenue de marché
- Politique 3.5 – Actions subalternes
- Politique 4.6 – Appel public à l'épargne au moyen d'un document d'offre simplifié

**Date du bulletin : 13 mai 2004 – Prohibition de remplir les fonctions d’administrateur ou de dirigeant**

La politique suivante a été modifiée afin de refléter plus précisément l’intention et la pratique relativement à la prohibition de certains administrateurs et dirigeants :

- Politique 3.1 – Administrateurs, dirigeants et régie d’entreprise

**Le 1<sup>er</sup> juin 2004 – Déclaration de dividende/distribution**

Le formulaire 3E a été modifié afin de mettre à jour les numéros de téléphone et télécopieur pour les déclarations de dividende/distribution.

**Date du bulletin : 10 juin 2004 – Modifications aux droits de NEX**

En vigueur le 10 juin 2004, la Politique NEX a été modifiée afin de clarifier qu’il y a des droits de traitement applicables à la réadmission à la négociation des émetteurs de NEX dont la négociation sur les titres a été arrêtée et/ou suspendue et appliquer des droits additionnels pour les émetteurs de NEX qui paient en retard leurs droits de maintien de l’inscription.

**Date du bulletin : 29 juin 2004 – Prohibitions de certains arrangements de tenue de marché**

La Politique 3.4 - *Relations avec les investisseurs, activités de promotion et activités de tenue de marché* a été modifiée afin de prohiber les opérations en vertu desquelles les émetteurs utilisent leurs propres fonds ou versent une rémunération directement ou indirectement à d’autres parties afin d’exercer un rôle de « tenue de marché » sur les titres de l’émetteur.

**Date du bulletin : 29 juin 2004 – Modification de la Politique 5.9 en fonction des changements apportés à la Règle 61-501 de la CVMO**

En vigueur le 29 juin 2004, les documents suivants ont été modifiés afin de refléter la version révisée de la Règle 61-501 de la Commission des valeurs mobilières de l’Ontario, intitulée Insider Bids, Issuer Bids, Business Combinations and Related Party Transactions, et de l’Instruction complémentaire 61-501 :

- Politique 2.4 – Sociétés de capital de démarrage
- Politique 4.1 – Placements privés
- Politique 5.2 – Changements dans les activités et prises de contrôle inversée
- Politique 5.3 – Acquisitions et aliénations d’éléments d’actif hors caisse
- Politique 5.4 – Entiercement, contrepartie du vendeur et restrictions relatives à la revente
- Politique 5.5 – Offres publiques d’achat et de rachat en bourse
- Politique 5.9 – Offres par un initié, offres publiques de rachat, regroupements d’entreprises et opérations avec une personne reliée

- Formulaire 3B1/3B2:
- Formulaire 3B1 – Information à fournir dans une circulaire de sollicitation de procurations relative à une opération admissible
- Formulaire 3B2 – Information à fournir dans une déclaration de changement à l’inscription relative à une opération admissible
- Formulaire 5C – Aperçu de l’opération
- Annexe 5B – OSC Rule 61-501 (en anglais)
- Annexe 5C – OSC Companion Policy 61-501CP (en anglais)
- Politique NEX
- Formulaire C – Avis de projet d’émission d’actions ou de financement
- Formulaire F – Avis de projet d’opération importante

**Date du bulletin : 14 octobre 2004 – Dispenses de parrainage**

Les documents suivants ont été modifiés ou créés pour élargir et préciser les circonstances dans lesquelles la Bourse a le pouvoir discrétionnaire d’accorder une dispense de parrainage :

- Politique 2.2 – Parrainage et exigences connexes
- Formulaire 2I – Renseignements sur l’opération (Nouveau)

**Date du bulletin : 20 octobre 2004 – Modification du formulaire de renseignements personnels et de la Politique 3.1**

En vigueur le 20 octobre 2004, les documents suivants ont été modifiés afin de refléter des modifications au formulaire de renseignements personnels, la principale modification touche la remarque figurant sous la définition du terme « infraction » dans le formulaire. Ce changement a été effectué pour préciser les renseignements sur les réhabilitations qui doivent être indiqués dans le formulaire et ainsi mieux refléter les pratiques de la Bourse.

De plus, la Politique 3.1 a été modifiée pour préciser que les personnes qui sont visées, depuis 12 mois consécutifs, par une ordonnance d’interdiction d’opération sur valeurs, qui se sont fait refuser une dispense ou qui sont visées par une ordonnance ou une décision équivalente ne peuvent remplir des fonctions d’administrateur ou de dirigeant d’un émetteur.

- Politique 3.1 – Administrateurs, dirigeants et régie d’entreprise
- Formulaire 2A – Formulaire de renseignements personnels

**POUR PLUS D’INFORMATION, VEUILLEZ CONTACTER :**

**En Colombie-Britannique :** Susan Copland, tél. : (604)-643-6531, téléc. : (604) 844-7502.

**En Alberta :** Peter Varsanyi, tél. : (403) 218-2860, téléc. : (403) 237-0450.

**En Ontario :** Ungad Chadda, tél. : (416) 365-2206, téléc. : (416) 365 2224.

**Au Québec :** Louis Doyle, tél. : (514) 788-2407, téléc. : (514) 788-2421.

\*\*\*\*\*

Pour commander un abonnement annuel du Manuel, vous devez remplir un bon de commande : <http://www.tse-cdnx.com/en/productsAndServices/listings/cdnx/resources/resourcePolicies.html>